

Taxe Gafa : ce que la France est prête à concéder aux Etats-Unis

- La France est disposée à suspendre, en avril et en novembre, le paiement des acomptes, par les Gafa, de leur impôt.
- En contrepartie, les Etats-Unis s'engageraient à ne pas relever les droits de douane sur les vins français et à conclure un accord international d'ici à la fin de l'année.

BILATÉRAL

Richard Hiault
@RHIAULT

L'horizon s'est quelque peu éclairci. Le temps n'est plus à l'orage entre Washington et Paris au sujet de la taxation des Gafa mise en œuvre par la France. La réunion, mercredi à Davos, entre le ministre des Finances français, Bruno Le Maire, et son homologue américain, Steven Mnuchin, en présence du secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, devrait être l'occasion de trouver un terrain d'entente. Surtout après l'entretien téléphonique, dimanche soir, entre le président français, Emmanuel Macron, et son homologue américain, Donald Trump. « Excellente discussion avec @realDonaldTrump sur la fiscalité du numérique. Nous allons travailler ensemble sur un bon accord pour éviter toute escalade des tarifs », a tweeté Emmanuel Macron.

Selon les proches du dossier, un compromis est à portée de main. D'un côté, la France est prête à suspendre les demandes de paiement, par les Gafa, des acomptes – prévu en avril et en novembre – de leur impôt redevable pour 2020. En contrepartie, les Etats-Unis s'engageraient à ne pas relever les taxes douanières sur les vins.

Les deux pays devraient également s'entendre sur un calendrier très précis en vue de conclure d'ici à la fin de l'année un accord international élaboré depuis deux ans au



Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Steven Mnuchin, devrait rencontrer son homologue français, Bruno Le Maire, mercredi à Davos, pour tenter de trouver un terrain d'entente sur la taxation des Gafa. Photo Fabrice Coffrini/AFP

sein de l'OCDE. Ce serait un engagement politique, une promesse américaine, les Etats-Unis étant les seuls des 137 pays du cadre inclusif de l'OCDE à rechigner à aller de l'avant. Washington renoncerait en particulier à sa proposition d'un système à la carte, optionnel. A Paris, Bercy assure que la taxe Gafa en vigueur n'est aucunement abandonnée. Le non-paiement de l'acompte est un simple geste de bonne volonté. La position française est inchangée.

L'impôt des géants du numérique pour 2020 sera bien perçu in fine. Si la taxe, au niveau international, est définie d'ici à la fin de l'année, c'est elle qui s'appliquera pour l'année en cours. « Nous avons toujours dit que les entreprises numériques pourraient imputer sur la taxe internationale ce qu'elles ont payé au titre de la taxe française. Si elles ont trop payé, le trop-perçu leur serait reversé. Cette position, définie en marge du sommet

du G7 de Biarritz, en août dernier, n'a pas varié », indique-t-on à Bercy.

L'idée n'est pas de renvoyer les discussions et le deal à l'après-élection présidentielle américaine. Il importe d'avancer à l'OCDE dans les mois à venir, sachant que si un accord est enfin conclu, il ne sera pas ratifié tout de suite par les 137 Etats.

La Grande-Bretagne et l'Italie dans le viseur

Dans les faits, les négociations se poursuivent selon le calendrier établi en octobre dernier. Une réunion du cadre inclusif se tient les 29 et 30 janvier à l'OCDE. Une percée est attendue notamment sur les entreprises qui seront concernées par les nouvelles dispositions fiscales. « Nous sommes toujours calés sur le mois de juin pour déterminer le niveau des taux qui seront appliqués et la fin de l'année pour un accord politique global », dit une source à

l'OCDE. Si les Etats-Unis « topent » ce mercredi à Davos. En attendant, ils pourraient imposer des droits de douane à la Grande-Bretagne et à l'Italie si ces deux pays créaient, à

l'instar de la France, une taxe sur les activités numériques des grandes entreprises, a déclaré le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, au « Wall Street Journal ». ■

La taxe sur les transactions financières à nouveau en péril

Le ministre autrichien des Finances, Gernot Blümel, a fustigé mardi le projet de taxe européenne sur les transactions financières (TTF) présenté fin 2019 par Berlin, qui espérait une relance de ce sujet en souffrance depuis presque dix ans. La proposition du ministre allemand des Finances, Olaf Scholz, « n'est pas acceptable [...] ». Il punit [...] les petits épargnants et ceux de catégorie moyenne » et pas les spéculateurs boursiers, s'est emporté le ministre avant une réunion des ministres européens des Finances à Bruxelles, exigeant « une nouvelle proposition ». Olaf Scholz s'est montré lui plutôt optimiste sur ses chances de rassembler les Européens.



LE TWEET

Excellente discussion avec @realDonaldTrump sur la fiscalité du numérique. Nous allons travailler ensemble sur un bon accord pour éviter toute escalade des tarifs.
@EmmanuelMacron